

Corrigé TD 3 :

Quels liens les Français·e·s maintiennent-ils avec la France ?

- 1) Comment les Français·e·s de l'étranger maintiennent-ils des liens avec la métropole ? (Doc.1)

Les Français·e·s de l'étranger maintiennent des liens culturels en scolarisant leurs enfants dans le réseau de lycées français à l'étranger (ces lycées assurent des cours du CP à la Terminale) et en se regroupant dans des quartiers où ils forment des communautés qui perpétuent des pratiques du mode de vie français (boulangerie, fête nationale...).

- 2) Dans le domaine politique quels sont les liens avec la France ? (Doc.1)

Les Français·e·s de l'étranger maintiennent également des liens civiques et politiques avec la métropole. En effet, en tant que citoyen·ne·s de la République française, ils bénéficient de la protection consulaire de la France à travers son réseau d'ambassade et de consulats et ils peuvent voter dans celles-ci pour élire des députés et des sénateurs qui les représentent au sein des assemblées législatives

- 3) En quoi la présence des Français·e·s à l'étranger contribue-t-elle à exporter les modes de vies et la culture de la France ? (Docs 2 et 3)

La présence des lycées français à l'étranger est un vecteur du rayonnement de la France à l'étranger. Sur les 310 000 élèves qu'ils scolarisent, seule la moitié sont des citoyen·ne·s françaises. Ainsi sont-ils un moyen de diffuser la langue et la culture française en dehors du territoire nationale. De même, comme le montre le document 3, durant la fête nationale du 14 juillet organisée par la communauté française de NY, une petite partie des New Yorkais·e·s participe à un événement civique, culturel et récréatif français.

- 4) Pourquoi les Français·e·s de l'étranger cherchent-ils à constituer une communauté ? (Docs 1 et 3)

Les Français·e·s s'organisent en communauté à l'instar de tous les émigré·e·s dans un pays étranger pour maintenir leur identité culturelle et pouvoir organiser la solidarité entre eux et elles.